

L'entretien et la remise en état des sols carrelés - Présentiel

DURÉE

1 jour en présentiel

TARIF

280€ HT/ personne en inter-
entreprises



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer l'entretien et la remise en état des sols carrelés

PROCHAINES SESSIONS

TOULOUSE

- jeudi 9 juillet
- lundi 21 septembre
- lundi 26 octobre
- lundi 16 novembre

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) afin de connaître l'ensemble des sessions.

LE PROGRAMME

Identifier et classer les produits céramiques et les différents grès

La composition

La classification

La fabrication et les modes de cuisson

Connaître les caractéristiques de ces sols

La résistance à l'usure

La résistance à l'encrassement

L'échelle de porosité

Choisir les méthodes d'entretien et de rénovation

Les produits d'entretien et de rénovation

La superficie à couvrir

Le matériel spécifique

Organiser et procéder aux opérations de rénovation en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

Le polissage à la poudre

Le bouche-porage

Les nouvelles techniques de remise en état sans produit chimique

Le contrôle de la prestation et l'entretien du matériel

PUBLIC

Agents de Propreté, chefs d'équipe(s), chefs de site(s), encadrants

DURÉE

1 jour en présentiel

COMPÉTENCES VISÉES

Connaître les spécificités des carrelages et choisir la prestation adaptée
S'organiser et mettre en œuvre les prestations de nettoyage des carrelages

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Mises en situations professionnelles, apports théoriques et essais. Une documentation sera remise à chaque stagiaire

Animateur

Formateur spécialisé en techniques professionnelles

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Prévoir une tenue de travail

Programme - version 31 janvier 2023

[Téléchargez le catalogue complet](#)

Code de formation TP202

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Agents de Propreté, chefs d'équipe(s), chefs de site(s), encadrants

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Savoir utiliser une monobrosse et connaître les produits

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation. Une attestation de stage est remise à chaque participant.